



“The voice of SMEs in Europe”

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

UEAPME met en garde les Etats Membres contre la tentation de céder à la facilité et d'utiliser la reprise économique actuelle comme prétexte pour repousser la mise en oeuvre des réformes de l'Agenda de Lisbonne

Bruxelles, 18 mars 2004 En préliminaire du Sommet tripartite pour la Croissance et l'Emploi de jeudi prochain, l'UEAPME - l'Association européenne des employeurs de l'Artisanat et des PME, en appelle aux chefs d'Etat afin qu'ils saisissent l'occasion de la reprise économique actuelle pour consolider l'agenda des réformes de la Stratégie de Lisbonne. “Dans le contexte actuel de reprise économique, certains gouvernements pourraient être tentés de ralentir la mise en œuvre des réformes de l'Agenda de Lisbonne alors qu'il serait urgent d'en accélérer le rythme” a déclaré aujourd'hui **Paul Reckinger, le Président de l'UEAPME.**

“Il est impératif que les gouvernements nationaux profitent de ce contexte favorable pour redonner force à leur engagement en faveur des réformes nécessaires. Sinon, les objectifs de la Stratégie de Lisbonne resteront une mission impossible” a insisté M. Reckinger

UEAPME rappelle que les Etats Membres, selon les dernières données publiées par la Commission européenne, ont mis en oeuvre seulement 58% des directives européennes liées au processus de Lisbonne.

Parmi les réformes à entreprendre immédiatement au niveau national, UEAPME plaide pour de profondes réformes des marchés du travail comme souligné dans le rapport de la Task Force Wim Kok. "L'UE ne peut plus se permettre de nouveaux attermoissements pour la modernisation de ses marchés du travail, même si ces réformes impliquent de prendre des mesures impopulaires de la part des gouvernements et des partenaires sociaux nationaux" a soutenu M. Reckinger.

Les petites et micro entreprises ont particulièrement besoin des réformes proposées dans le rapport dans le domaine de l'adaptabilité des travailleurs et des entreprises, de la flexibilité des formes de travail, de la réduction des charges administratives, etc..

Finalement, l'UEAPME rappelle que les Etats Membres doivent s'engager dans de sérieuses réformes de leurs systèmes de protection sociale afin de rendre le travail financièrement attrayant pour les travailleurs et les employeurs. En effet, de nombreux systèmes de protection sociale n'incite vraiment pas les personnes à chercher du travail en raison d'un niveau trop élevé des diverses prestations sociales. En plus, les employeurs sont découragés d'embaucher du personnel en raison de coûts non salariaux trop élevés. Cette question doit être résolue très rapidement si l'Europe veut créer plus d'emplois et de meilleure qualité.

***** End *****

Note aux éditeurs: Pour plus d'information, veuillez contacter Liliane Volozinskis on tel +32 2 230 7599

Raphael Anspach, Press officer
Tel: +32 2 230 7599/ Fax: +32 2230 7861
Email: pressoffice@ueapme.com
Web: www.ueapme.com/pressroom